

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

75 M<sup>9</sup>  
CREATION A ROYAN D'UNE  
ECOLE REGIONALE DE  
SAPEURS-POMPIERS

DATE DE CONVOCATION

24 Novembre 1975

DATE D'AFFICHAGE

24 novembre 1975

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 22

Nombre de votants 23

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze  
le vingt huit novembre à heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ,  
MM. STIPAL, BUCHET, BARDE, BUJARD, DUFOUR, COLLE, LARGETEAU,  
MONTRON, DOIREAU, BROTEAU, LACHAUD, BERLAND, DOMSCQ, BOUCHET,  
DELAIR, BOUTET, Mme FAVIERE, M. BARRIERE, Me TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. NAULIN par Melle FOUCHÉ  
Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM. MM. RIVIERE, Mme BIDEAU

M Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

H. le Maire donne lecture de la lettre de M. le Préfet de  
Région du 27 novembre 1975, concernant la création d'une école  
régionale de sapeurs-pompiers, dont l'implantation sera évoquée  
lors des réunions des bureaux des assemblées régionales à POI-  
TIERS les 29 novembre et 1er décembre 1975.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Considérant que le projet d'implantation d'une école régionale de sapeurs-pompiers à ROYAN a déjà fait l'objet d'une étude attentive et très favorable de la part de H. le Préfet et de H. le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.
- Considérant que ce projet a fait l'objet d'un vœu unanime de la part du Conseil Général de la Charente Maritime lors de sa dernière session.
- Considérant que la Ville de ROYAN dispose d'avantages exceptionnels, tant au point de vue de son site, de son climat, de sa vocation et de son environnement, pour voir se réaliser une école régionale de sapeurs-pompiers sur son territoire.
- Considérant que la Ville de ROYAN peut offrir pour la construction de ce centre un terrain très bien situé, aux abords du parc récréatif de Pousseau en cours d'aménagement très près du

.../...

nouveau Centre Audio-Visuel, du stade d'honneur et de la piscine couverte et chauffée, et à quelques centaines de mètres de la Grande Plage.

DECIDE à l'unanimité

- De demander la réalisation la plus rapide du projet d'implantation à ROYAN d'une école Régionale de Sapeurs-Pompiers, projet étudié par la Municipalité depuis 1971.
- De désigner M. le Colonel G. BUCHET, adjoint au Maire, chargé spécialement des questions de sécurité, pour représenter M. le Maire et le Conseil Municipal à la réunion du Bureau des Assemblées Régionales à POITIERS le 29 novembre 1975, réunion au cours de laquelle M. le Préfet Régional soumettra son rapport concernant le projet d'une école régionale de formation de sapeurs-pompiers.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents,

Pour Extrait conforme,  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,

